

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

N° 39

21<sup>e</sup> année · mercredi 26 septembre 2018

L'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



# ASSEZ, C'EST ASSEZ!

Les femmes en ont marre d'attendre. Samedi dernier, une vague humaine a déferlé sur la Berne fédérale pour exiger d'ancrer dans la réalité l'égalité salariale et pour combattre toutes les discriminations. Une manifestation d'envergure, un avertissement aux parlementaires et un premier pas vers une nouvelle grève des femmes l'an prochain. **PAGES 6-7**

### POINT DE MIRE

## Ce n'est qu'un début!

Sylviane Herranz

Vingt mille personnes, femmes, hommes, enfants, jeunes, retraités, sont venues crier leur colère samedi à Berne. Et dire que maintenant, ça suffit! Que les inégalités, et en premier lieu l'inégalité salariale, ne sont plus acceptées. Qu'il est intolérable qu'après bientôt quatre décennies, la Constitution, et la Loi sur l'égalité conquise 15 ans plus tard, ne sont toujours pas appliquées.

Un message clair à l'intention du Parlement qui devait décider, lundi 24 ou mardi 25 septembre, du sort de la révision minimaliste de la Loi, obligeant les entreprises de plus de 100 employés à effectuer, tous les quatre ans, un contrôle de l'égalité salariale. Et cela sans qu'aucune sanction ne soit prévue si cette analyse n'est pas réalisée ou si l'employeur ne rectifie pas les salaires. Une révision touchant moins de 1% des entreprises, et limitée de surplus à 12 ans! Un affront fait aux femmes, qui pourrait être très légèrement atténué si le Conseil national annulait cette durée et abaissait le nombre d'employés à 50. Mais là encore, seules 2% des sociétés seraient concernées, les 98% restantes pouvant continuer d'ignorer la loi...

À l'heure où ces lignes sont écrites, lundi après-midi, le Conseil national venait d'entrer en matière sur la révision, par 107 oui contre 85 non et 2 abstentions. Un vote de justesse, à 55% des voix. Il s'en est fallu de peu pour que le projet passe à la trappe. Nul doute que la pression de l'immense mobilisation de samedi dernier aura fait reculer quelques opposants. Mais sera-t-elle assez forte pour que de petites retouches y soient apportées? Quoi qu'il ressortira du Palais fédéral, cette révision n'apportera guère de changement en vue d'une véritable application de la loi interdisant toute discrimination salariale.

Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a aucune volonté politique de mettre en œuvre l'égalité. Aucune volonté politique d'obliger les patrons à verser aux femmes qui travaillent les 10 milliards de francs qu'ils gardent dans leurs poches chaque année, et de payer les 840 millions de cotisations qui devraient être allouées à l'AVS sur ces salaires volés... Pendant ce temps, les mêmes parlementaires fédéraux qui tergiversent sur l'application de la Loi sur l'égalité, s'approprient de nouveaux cadeaux fiscaux aux grandes entreprises et aux actionnaires, qui se traduiront en nouveaux programmes d'austérité dont les femmes et les familles seront les premières victimes. En contrepartie, ils nous proposent de puiser dans la poche des travailleurs et des contribuables pour renflouer cette même AVS. Cherchez l'erreur...

Face à cette politique arrogante au profit des plus riches, la colère gronde. Elle a déferlé samedi dans les rues de Berne. Cette gigantesque manifestation a porté un sentiment, une conviction, celle que l'on ne va pas s'arrêter à mi-chemin. Celle que, quel que soit le vote du Parlement cette semaine, la lutte se poursuivra, pour culminer dans une grève nationale des femmes le 14 juin 2019! ■

### PROFIL



Laurent Geslin, objectif lynx.

**PAGE 2**

### SALAIRES

Hausse de 2 à 2,5% exigée.

**PAGE 3**

### GENÈVE

Non au travail le dimanche sans compensation.

**PAGE 5**

### CONSTRUCTION

Les syndicats appellent à la mobilisation.

**PAGE 9**

NEIL LABRADOR

Sonya Mermoud

Tenue de camouflage et planque. L'homme peut passer des mois à l'affût, au même endroit, par tous les temps, à guetter son aléatoire passage. Il reste parfois prostré des heures durant dans sa cachette étriquée sans percevoir la moindre trace, le plus petit indice sonore de sa présence. Il est prêt à essuyer les remontrances de sa famille lui reprochant de longues absences. Et n'hésite pas à réduire au silence cette petite voix qui l'interroge sur la rationalité de sa démarche, au terme de jours et de jours de traque amicale infructueuse. Dans la solitude de ces forêts du Jura neuchâtelois qu'il adore toutefois. Cet homme-là, ce passionné, c'est Laurent Geslin, marié et père d'un garçon de 8 ans. Et l'animal qui capte ainsi son intérêt, l'invisible lynx ou presque. Le Breton d'origine de 46 ans a noué une relation forte avec le prédateur, objet de deux livres déjà. Depuis plusieurs années, il l'étudie le discret et méconnu félin, sans relâche, et l'immortalise à travers de magnifiques photos. Aujourd'hui, il franchit un pas de plus, œuvrant à la réalisation d'un documentaire. Autant de prises de vues réputées quasi impossibles, tant l'animal se révèle difficile à observer. Mais pas pour un naturaliste aussi tenace – «monolithique», dira Laurent Geslin – que lui.

**FOU DE NATURE**

D'une patience à toute épreuve ou presque, appréciant les travaux de longue haleine, Laurent Geslin augmente aussi ses chances d'immortaliser le lynx grâce à ses pièges photographiques. Appareils embusqués qui lui réservent également d'autres surprises. Des chouettes hulottes, de jeunes chamois, des chats sauvages, des putois, etc. viennent parfois voler la vedette à la méfiante star mais aussi des espèces inattendues... «L'image la plus incongrue? Celle d'un randonneur nudiste posant devant l'objectif», raconte Laurent Geslin, dans un haussement d'épaules. A chacun son hobby... Le photographe est lui, depuis tout jeune, un fou de nature. Le lynx sert ainsi aussi de prétexte à ses virées dans les bois. Des escapades initiées avec son père. «J'ai grandi à Rennes, en ville. Mais nous partions les week-ends dans la campagne observer les oiseaux et toutes sortes d'animaux.» Plans jugés alors bien plus séduisants que les salles de classe. «Je me traînais sur les bancs d'école. Seuls la biologie et le dessin m'intéressaient.» Sa passion pour la photographie remonte elle aussi à l'adolescence. «J'adorais les loups que j'allais voir dans le parc du Gévaudan. J'ai eu envie de faire des images.» Qualifiant son parcours scolaire «d'assez chaotique», l'homme va ensuite s'impliquer dans différentes associations environnementales et voyager. Il travaillera comme guide naturaliste en France, en Namibie et en Afrique du Sud.

**SUR LES TRACES DES ANIMAUX URBAINS**

A 24 ans, Laurent Geslin s'installe à Londres dans le but de parfaire quelques mois son anglais. Il y restera finalement dix ans entrecoupés de

nombreux séjours à l'étranger. Dans la capitale britannique, le Français collabore avec une agence photographique. Il s'occupe alors surtout de mariages et de portraits – «une bonne école pour élargir mes connaissances techniques» – avant de proposer un sujet inédit sur les renards en ville. Une idée qui rencontre l'intérêt de la BBC avant d'être étendue à d'autres espèces citadines et faire boule de neige. La revue *National Geographic* mandate Laurent Geslin pour immortaliser la faune dans différentes villes européennes. «Fascinant de voir comment les animaux

parviennent à s'adapter à des environnements pourtant plutôt hostiles», relève le chasseur d'images qui mettra au point différentes stratégies d'approche pour s'introduire dans leur univers. Faucon pèlerin, palombes, blaireaux, cochons sauvages... étoffent ses clichés. Un livre et des expositions couronnent la démarche. Laurent Geslin devient une référence dans la photographie animalière. Accompagné parfois aussi de biologistes œuvrant à la préservation des espèces, il effectue nombre de reportages dans des parcs nationaux en Inde, Australie, Sri Lan-

ka, Namibie, Ethiopie, Brésil... Avec, à la clef, de superbes clichés pour des magazines, albums, télévisions qui le laissent pourtant aussi songeurs.

**ENTRE RÊVE ET CAUCHEMAR**

«On braque l'objectif sur la beauté de la nature, on fait rêver. On entretient le mythe alors que les animaux sauvages sont désormais confinés dans des territoires grands comme des mouchoirs de poche, de moins en moins nombreux... C'est déjà foutu... Mais j'espère quand même que mon travail contribue à éveiller les consciences et à sensibili-

ser le public à la nécessité de préserver l'environnement.» Très pessimiste sur le sujet, Laurent Geslin confie encore son inquiétude pour l'avenir de son enfant. «On fonce droit dans le mur. Des catastrophes majeures vont se produire. Et pourtant, on poursuit sur notre lancée: surexploitation des ressources, consommation immodérée, gaspillage, etc. Pas besoin d'être économiste pour savoir que cette volonté continue de croissance se révèle absurde. Que le système n'est pas viable», se désole le photographe non sans se montrer aussi critique à son égard. «Je fais des petites concessions à mon niveau, mais je ne suis pas non plus sûr d'avoir envie de changer radicalement mon mode de vie», admet Laurent Geslin qui, bien que parfois démoralisé par cette situation, se dit néanmoins heureux, associant le bonheur à «la simplicité du moment». Et à une certaine conscience au quotidien où le lynx et la forêt, à n'en pas douter, lui offrent leur part de rêve... ■

[www.laurent-geslin.com](http://www.laurent-geslin.com)


THIERRY PORCHET

Le chasseur d'images Laurent Geslin, la patience pour seule arme...

# TRAQUE AMICALE

Photographe animalier de renom, le globe-trotter Laurent Geslin traque depuis des années une star des forêts neuchâtelaises. Féline passion quand tu nous tiens


**DE BIAIS**

Christophe Gallaz

## LA FRACTURE AU MIROIR SYMBOLIQUE DE L'EUROPE

Comme la Grande roue des perceptions et des comportements tourne en Europe, que j'évoque ici non seulement en sa qualité de continent géographique, mais de corps politique, économique et social! Et comme cette Grande roue tourne à l'image même de son mouvement dans l'esprit des personnes et des citoyens consommateurs! L'Histoire des soixante-dix dernières années semble encore fraîche comme

un rêve. D'abord était advenue l'idée d'une construction de type institutionnel et politique qui puisse panser les blessures et les dégâts économiques induits par la Deuxième Guerre mondiale. Et qui puisse, aussi, réduire les risques d'un nouveau conflit pareillement dévastateur. Puis cette idée s'inscrivit progressivement dans les faits. Ce processus eut lieu sous l'impulsion cardinale de Jean Monnet, principal inspirateur de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (qui fut portée sur les fonts baptismaux en 1951), initiateur du premier plan de modernisation et d'équipement français, et finalement architecte inlassable de l'Union européenne telle qu'elle évolua jusqu'à nos jours. On ne saurait dire qu'elle rayonne au niveau qualitatif du projet caressé par ses concepteurs historiques. Jean Monnet s'est probablement retourné cruellement dans ses tombes successives de Montfort-l'Amaury qu'il rejoignit en 1979, dans le département des Yvelines, puis dans celle du Panthéon parisien où François Mitterrand le fit transférer neuf ans plus tard.

Mais le vœu qui fonda puis porta l'Union, celui d'une mise en cohésion des intérêts nationaux sur le continent et subséquemment du bonheur des populations, demeure magnifique – quels que soient les couacs fonctionnels, les pesanteurs de sa masse bureaucratique ou la brutalité de ses prescriptions financières comme envers la Grèce. Elle est le rappel et le moyen d'une tension des esprits, comme des actions, vers un idéal civilisateur. C'est cette tension vers le progrès des âmes et des intelligences qui se réduit aujourd'hui, où qu'on essaie de la mesurer, jusqu'en Suisse à son échelle et dans ses particularités, et jusque dans le mode d'expression des opinions publiques au moment de leurs mobilisations politiques – que celles-ci soient propositionnelles ou protestataires. Comme le rappelait l'autre jour Jean Quatremer, correspondant à Bruxelles de Libération, l'Union «est une confédération volontaire d'États restant libres de la quitter à tout instant.» Qui repose donc «sur le res-

pect de la parole donnée et l'application volontaire des normes décidées en commun. C'est ce qui fait à la fois sa force et sa faiblesse.» Or Matteo Salvini, l'épouvantable ministre de l'Intérieur en Italie, incarnation parfaite de l'extrême droite injurieuse envers ses contradicteurs et du brutalissime envers les migrants, par exemple, ne cesse de rompre ces deux principes – comme d'ailleurs celui de la confidentialité pourtant nécessaire des débats entre ministres homologues. Mais il y a plus grave, ajoute Quatremer qui cite cette fois un diplomate: «Il est entendu depuis toujours que les décisions du Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement s'imposent à tous. Or dès le lendemain du Sommet de juin sur la politique migratoire, la Hongrie de Viktor Orbán a fait savoir qu'elle ne s'y sentait pas tenue. La règle du jeu vole en miettes.» Ainsi voyons-nous peut-être se déliter, au miroir symbolique de ce cadre européen là, la conscience que l'humain lui-même éprouve en tous lieux et circonstances non seulement des besoins analogues, mais des aspira-

tions convergentes et de semblables injonctions à la sagesse nées du massacre perpétré contre toutes les autres formes du vivant sur la planète. Si le business et la sous-culture mondialisent toujours davantage les peuples sur les cinq continents, ceux-ci ne s'en trouvent donc ni confortés en tant que tels, ni solidarisés entre eux. Ils éclatent au contraire, ou se parcellisent, ou s'atomisent sous l'effet de tendances particularistes. L'intelligence mutuelle régresse tandis que l'inintelligence, nourrie par l'obsession de se penser soi seul, progresse. Ainsi vont les choses non seulement autour de Bruxelles, mais à Genève, Lausanne ou Zurich – la brutalité d'un Salvini vis-à-vis de ceux cherchant refuge en Europe valant, nourrissant et confirmant celle de ces petits crétiens volontiers petits-bourgeois dont notre presse régionale a récemment dressé le portrait, qui cassent la figure des passants sans même l'ombre d'un motif crapuleux. Misère. ■

# LA COUR PÉNALE NEUCHÂTELOISE NIE ENCORE LE DROIT DE GRÈVE

Quatre syndicalistes sont condamnés pour diffamation et violation de domicile lors de la grève de la Providence en 2013

Jérôme Béguin

La Cour pénale neuchâteloise a reconnu quatre secrétaires syndicaux coupables de diffamation et de violation de domicile lors de la grève de la Providence en 2013. Les syndicalistes du SSP et de Syna, qui avaient organisé le piquet de grève sur le parking de l'hôpital, sont condamnés à 30 jours-amende avec sursis, à payer les frais de justice et à indemniser la partie adverse, le Swiss Medical Network (SMN ex-groupe Genolier). En première instance, pourtant, le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers avait refusé de reconnaître une violation de propriété privée puisque la tente syndicale avait été érigée dans le cadre d'une grève faisant suite à la dénonciation d'une convention collective de travail, la CCT Santé 21, par le repreneur de l'établissement et partie plaignante qui, de fait, ne respectait plus la paix du travail. En ce qui concerne la te-

neur des tracts et des textes publiés sur Internet, la juge de Boudry avait écarté une bonne partie des propos reprochés aux prévenus, reconnaissant juste que les termes d'«employeurs crapuleux» et de «pratiques de gangsters» étaient effectivement diffamatoires, mais avait renoncé à prononcer une sanction en raison du contexte.

La haute juridiction neuchâteloise, de son côté, estime que les accusés ont affirmé à tort que les conditions de travail seraient inférieures aux minima légaux ou encore que le vote du personnel aurait été assorti de menaces; et le piquet de grève installé représentait bel et bien une violation de domicile.

#### «COMPLICE D'UNE SOUS-ENCHÈRE»

Dans une autre procédure, le Tribunal cantonal avait déjà jugé cette grève «illicite» et refusé de reconnaître que le licenciement des 22 grévistes était abusif. Un recours contre cette décision a été déposé devant le Tribunal fédéral, qui

devrait aussi être appelé à se prononcer sur ce nouveau jugement. Selon l'avocat des secrétaires syndicaux, ce dernier ne respecte pas le droit de grève: «L'arrêt considère que la grève n'est pas admissible sur le plan de la proportionnalité, qu'elle nuit au fonctionnement des services hospitaliers... Mais l'objectif, sans évidemment nuire aux prestations essentielles qui visent à protéger la santé et la vie des personnes, est justement de mettre la pression sur l'employeur! C'est l'essence même de la grève! Soit la Cour n'a rien compris à ce qu'est une grève, soit elle nie ce droit...» fulmine Christian Dandrès.

#### SALAIRES PLUS BAS

«Cette décision sort du cadre strictement juridique, elle a une couleur politique, une teinte patronale. Il faut rappeler que cette grève s'inscrit dans un contexte de privatisation d'une partie du secteur de la santé où les cliniques privées mangent des parts de marché. En résumé, pour réaliser un maximum de profit, il faut faire tomber les CCT. Aujourd'hui, les personnes qui travaillent au sein de la Providence ont de moins bonnes conditions, les salaires sont plus bas. La Providence et SMN ont ouvert une brèche dans la protection des salariés à Neuchâtel. La Cour

pénale se fait donc complice d'une sous-enchère», relève l'avocat, qui, par ailleurs, siège au Grand Conseil genevois sur les bancs socialistes.

«Si le Tribunal fédéral devait valider cet arrêt, le droit de grève n'aurait en pratique plus de portée en Suisse. Or, comment négocier une CCT sans droit de grève? Cela relèverait de la charité! L'arrêt donne un signal désastreux alors que les autorités fédérales remettent en cause les quelques mesures, déjà largement insuffisantes, destinées à lutter contre le dumping.» ■



«Soit la Cour n'a rien compris à ce qu'est une grève, soit elle nie ce droit.» Pour Christian Dandrès, avocat des syndicalistes, ce nouvel arrêt a une couleur politique et s'inscrit dans un contexte de privatisation de la santé et de baisse des conditions de travail. Ici, une des manifestations des grévistes de la Providence à Neuchâtel, en janvier 2013.

## Pour des hausses de salaires de 2 à 2,5%

L'Union syndicale suisse a présenté les revendications salariales de ses fédérations. Après des années de stagnation, l'heure est à des augmentations générales

Sylviane Herranz

L'heure des hausses générales de salaire est venue! Le 17 septembre, l'Union syndicale suisse (USS) a présenté les principales revendications à l'aube des négociations salariales qui vont débiter prochainement. Après des années de stagnation, due aux conséquences de la crise financière, à la surévaluation du franc et au renchérissement négatif, les revenus doivent être revus à la hausse. Selon la faitière syndicale, tous les indicateurs sont au vert: l'économie est en plein boom, les entreprises font des bénéfices, la productivité augmente. Et pour la première fois depuis 10 ans, les prix à la consommation s'élevaient de près de 1%. L'USS indique que les syndicats demandent des hausses de 2 à 2,5%, et davantage pour les femmes, afin de corriger les inégalités dues au sexe.

Ces augmentations sont d'une part destinées à compenser le renchérissement, mais également à rattraper les augmentations des primes maladie qui ne sont toujours pas prises en compte dans l'indice des prix et qui «ont pris depuis longtemps le large par rapport à l'évolution des salaires». Les cotisations du 2<sup>e</sup> pilier sont elles aussi à la hausse.

#### RETARD POUR LES BAS ET MOYENS REVENUS

L'USS revendique des augmentations générales, et non pas individuelles, afin que les petits revenus puissent en profiter. Paul Rechsteiner, président de l'USS, a dressé le bilan des résultats obtenus ces dernières années et relève que «globalement, un retard sensible existe pour les travailleurs et les travailleuses à bas ou moyen revenu. Cela concerne en particulier les personnes travaillant depuis longtemps dans leur entreprise». Présidente d'Unia, Vania Alleva a ajouté que les hausses exigées sont d'autant plus faisables que «la plupart des entreprises peuvent économiser sur l'assurance accidents professionnels». Dès 2019, ces dernières obtiendront de la Suva un rabais de 15%, soit près de 220 millions de francs de contributions en moins. Chez Syndicom, une hausse de 2% est revendiquée (La Poste, Swisscom). Le SSP exige des augmentations de 1,5 à 2,5% dans les services publics et la santé. Pour sa part, Unia demande 2,5%, dans le but également de redistribuer les gains de productivité. Ces revendications se déclinent de manière particulière selon les branches (voir encadré).

**HALTE AUX ATTAQUES CONTRE LES SALAIRES** «La marge de manœuvre pour des augmentations existe. Cela vaut aussi bien

pour les branches de l'économie intérieure que pour l'industrie. La situation des carnets de commandes, le volume de travail et l'emploi évoluent positivement. Tous les salariés doivent obtenir leur part de cet essor», a relevé Vania Alleva estimant qu'un refus de hausses substantielles cette année encore serait «tout simplement inacceptable» et «politiquement irresponsable». Elle en appelle aussi les associations patronales, notamment les entrepreneurs et l'Union patronale suisse, à mettre fin aux attaques contre la protection des salaires et les mesures d'accompagnement. «Les employeurs doivent reconnaître qu'une participation équitable des salariés au succès économique constitue la base de la paix sociale et d'une Suisse ouverte. La pression sur les salaires, la précarisation et le dumping mènent à une impasse sociale et politique.» ■

#### RENDICIONS DANS LES PRINCIPALES BRANCHES D'UNIA

• Construction:	+150 francs
• Arts et métiers:	+2,5%
• Industrie:	
- alimentaire et	
branche MEM:	+2,5%
- chimie/pharma:	+3 %
• Commerce de détail:	+2,5%
• Soins de longue durée:	+2,5%
• Sécurité privée:	+2,5%
• Transport et logistique:	+2,5%
• Salaires féminins:	
l'égalité salariale, maintenant!	

## SANS LA RÈGLE DES HUIT JOURS, LA SUISSE EST MENACÉE PAR LA SOUS-ENCHÈRE

Au cœur de l'actualité politique et sociale, les mesures d'accompagnement font l'objet de publications de l'USS

Depuis que les syndicats ont jeté, le 8 août, un pavé dans la mare du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, les mesures d'accompagnement à l'Accord de libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne (UE) et, en particulier, la règle des huit jours, sont devenues le grand sujet de la rentrée politique et sociale suisse. Vous voulez briller en société? Etre incollable sur ces questions à la pause devant vos collègues ou à l'heure de l'apéro auprès de vos amis? Rendez-vous sur le site de l'Union syndicale suisse (USS)\*. Sur la page d'accueil vous y trouverez, en haut à droite, un lien pour consulter la brochure *Protéger les travailleurs et les salaires!* éditée par la faitière des syndicats en mai dernier. Il n'est pas inutile dans ce débat de poser le contexte et l'opuscule rappelle les avantages des accords bilatéraux, de la libre circulation et des mesures d'accompagnement. Celles-ci permettent de contrôler environ 40 000 entreprises chaque année, d'augmenter les salaires de dizaines de milliers d'employés trop peu payés ou encore de bannir des entreprises étrangères qui commettent des violations flagrantes ou s'adonnent à une sous-enchère salariale répétée, entreprises qui ne sont plus autorisées à travailler en Suisse. Contre le dumping salarial, les mesures d'accompagnement sont donc précieuses, les syndicats estiment qu'elles doivent être préservées et ils en font la condition de leur soutien à la voie bilatérale.

Complémentaire, un second document mis en ligne (accessible là encore depuis le haut de la page) aborde la règle des huit jours. Sur la table des négociations sur le nouvel accord-cadre institutionnel Suisse-UE, cette procédure qui oblige les prestataires de services européens à annoncer leurs employés aux autorités suisses huit jours avant le début de l'activité se retrouve dans le collimateur de la Commission européenne. A ceux qui proposent de jeter du lest, l'USS répond avec ce papier de position qu'il deviendra «impossible d'imposer les conditions de travail suisses aux entreprises de détachement». «La Suisse est menacée par la sous-enchère», prévient-elle. Faites tourner l'info. ■ JB

\* www.uss.ch



# NON AUX OUVERTURES DOMINICALES SANS COMPENSATION!

Alors que le Grand Conseil genevois vient d'adopter un projet de loi permettant l'ouverture de trois dimanches par an sans négocier de convention collective, un référendum se prépare

Manon Todesco  
Photos Neil Labrador

Le peuple genevois s'était pourtant prononcé en 2016: oui à l'ouverture de trois dimanches par an en plus du 31 décembre, à condition qu'une convention collective de travail (CCT) étendue soit négociée dans le

secteur pour protéger ses employés. Le 20 juin 2018, le dialogue entre les partenaires sociaux étant totalement rompu et aucune CCT n'ayant été négociée, le Parti libéral-radical (PLR) a déposé un projet de loi afin de contourner ce compromis et de rendre effectives ces ouvertures des magasins. Adopté le 21 septembre par l'ensemble des dé-



Pablo Guscetti, secrétaire syndical, et Audrey Schmid, responsable du tertiaire chez Unia, ont rappelé lors de la conférence de presse l'importance de pouvoir négocier, dans le cadre d'une CCT, de vraies compensations pour le travail dominical.

putés de droite, ce PL12372, qualifié d'expérimental car expirant au 31 décembre 2019, propose de modifier la Loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM) et de permettre l'ouverture de trois dimanches par an jusqu'à 17h afin de «mesurer les effets positifs et négatifs (...), notamment en termes de chiffres d'affaires et d'emplois». Pour Unia, ce n'est ni plus ni moins qu'une remise en cause de la volonté populaire. «C'est complètement absurde, relève Audrey Schmid, secrétaire syndicale responsable du tertiaire chez Unia. Ouvrir trois dimanches par an était déjà possible légalement, il suffisait que les patrons acceptent de revenir à la table des négociations et qu'une nouvelle CCT soit conclue.»

#### RÉFÉRENDUM IMMINENT

Lors d'une récente conférence de presse, Unia lançait un appel aux as-

sociations patronales pour qu'elles reviennent autour de la table et que le dialogue soit renoué. «Au lieu de faire un projet de loi expérimental, faisons une CCT expérimentale, lançait Pablo Guscetti, secrétaire syndical. Essayons, pour voir si cela peut marcher!» Pour rappel, aujourd'hui, le commerce de détail fait face à un vide conventionnel. Seuls les salaires minimums sont garantis au niveau du canton par un contrat-type de travail. La dernière CCT en date a été dénoncée par les syndicats en juin 2016 car jugée décevante et insuffisante. «Nous avons invité toutes les parties à se réunir pour réfléchir à une nouvelle convention, explique le syndicaliste. En vain.» De son côté, Unia souhaitait, entre autres, réintroduire l'interdiction du travail sur appel, instaurer l'annonce des plannings trois semaines à l'avance ou encore les jours de congé fixes. Des re-

vendications davantage en faveur de la conciliation entre vie privée et professionnelle que salariales. Mais en septembre 2017, coup de tonnerre dans le secteur, les employeurs annoncent avoir négocié une nouvelle CCT avec la Société des employés de commerce (SEC), un syndicat ultraminoritaire. Malgré une lettre ouverte envoyée aux associations patronales et un appel à la mobilisation des députés du Grand Conseil contre ce projet de loi, Unia n'a pas pu empêcher son approbation. «La question des compensations reste fondamentale, insiste Audrey Schmid, qui dénonce ce passage en force. La Communauté genevoise d'action syndicale ainsi que les partis de l'Alternative lanceront très prochainement un référendum.» ■



Le travail dans la vente demande déjà beaucoup de sacrifices. Il doit être mieux protégé.

## TÉMOIGNAGES

Vanessa\*

Vendeuse dans un magasin de décoration.

«PAS DE TRAVAIL DU DIMANCHE SANS COMPENSATION!»

«Ce débat sur l'ouverture du dimanche qui revient sans cesse commence à être lourd. Je ne suis pas particulièrement contre, mais j'exige des compensations en retour. C'est ma vie familiale qui va être impactée: mon mari travaillant dans la restauration, il n'y a que le dimanche que je peux partager avec lui. C'est donc un sacrifice supplémentaire, et il n'est pas question de le faire sans rien en échange.

Là où je travaille, à 100%, il est courant qu'on nous annonce au dernier moment qu'on devra travailler la semaine complète, six jours sur sept, et sans nous demander notre avis. Dans ces conditions, je suis certaine que le soi-disant principe de volontariat pour le travail du dimanche ne sera pas respecté. Ce sera des jours de travail imposés. D'ailleurs, le 31 décembre, tout le personnel, hormis ceux qui étaient en vacances, a été réquisitionné.» ■

Tonio\*

Employé dans une enseigne alimentaire.

«PRÉSERVONS LA VIE FAMILIALE!»

«Je suis contre le travail du dimanche. Pour moi, il y a suffisamment de commerces ouverts dans les gares et les aéroports ce jour-là, sans oublier les marchés. Nous ne sommes pas non plus des métiers prioritaires d'urgence comme le sont les infirmiers ou les médecins. Il n'y a aucun besoin vital à ouvrir les magasins sept jours sur sept. Je plaide pour le respect de la vie de famille et la vie sociale: le dimanche est le seul jour où l'on peut se réunir. Refuser le travail dominical, c'est aussi défendre les femmes, qui vont en payer le prix lourd. Déjà soumises à des conditions de travail très pénibles, à des bas salaires et à la prise en charge des tâches ménagères, on vient maintenant leur demander d'aller travailler le dimanche. Et que fait-on des enfants? Les employeurs ne parlent pas de la vie de famille dans leur projet de loi...

Cela va aussi engendrer des problèmes d'effectifs. Aujourd'hui, nous sommes déjà moins nombreux qu'il y a dix ans, et ce avec des amplitudes horaires plus larges: ceux qui vont travailler le dimanche prendront congé la semaine et il nous manquera du personnel. Cela fait des années que nous battons ces projets dans les urnes, et ils reviennent une nouvelle fois avec un projet de loi qui ne respecte pas la volonté du peuple, c'est une honte.» ■ \*Prénoms d'emprunt

## COMMUNIQUÉ

### FRIBOURG: 1500 PERSONNES MANIFESTENT CONTRE LES ATTAQUES À LEUR RETRAITE

La manifestation du personnel de la fonction publique fribourgeoise, organisée par la Fédération des associations du personnel (FEDE) et le Syndicat des services publics (SSP) le 20 septembre, a été un grand succès: 1500 salariés ont manifesté contre le projet du Comité de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF) et du Conseil d'Etat.

Pour mémoire, ce projet prévoit des diminutions moyennes de rentes de 20% toutes catégories confondues, jusqu'à 45% pour certaines catégories de salariés! Par ailleurs, l'âge de la retraite ordinaire serait relevé de 4 ans (de 60 à 64 ans).

Cette première mobilisation est un signal clair à l'attention du Conseil d'Etat: dorénavant, il doit négocier un projet qui permette des améliorations significatives. Cela passe, notamment, par une participation nettement plus importante de l'Etat-employeur à la révision de la CPPEF: actuellement, la totalité des sacrifices sont assumés par les salariés.

Au cas où le Conseil d'Etat refuserait d'entrer en matière, la mobilisation se poursuivra. Des journées d'actions et de grève de l'ensemble de la fonction publique fribourgeoise, à l'image de ce qui s'est passé dans le canton de Vaud, ne sont pas exclues. ■ SSP-Région Fribourg

WWW.EVENEMENT.CH

## POING LEVÉ

### QU'ILS S'EN AILLENT TOUS!

Par Jérôme Béguin

La section genevoise d'Impressum, le syndicat des journalistes, a fait part la semaine dernière de sa «vive indignation» après le lynchage dont l'un de ses membres a été victime sur Facebook. La compagne du conseiller d'Etat Pierre Maudet a en effet rendu public un échange de mails entre un rédacteur de la Tribune et le chargé de communication du Département de l'instruction publique (DIP). Il s'agissait de savoir si l'ex-président du gouvernement avait reçu le feu vert du DIP pour retirer ses enfants de l'école lors de son voyage controversé à Abou Dhabi en 2015. Ce journaliste, qui ne faisait que son travail, a été abondamment injurié et menacé par des soutiens du couple Maudet. Si l'on comprend qu'une épouse défende son mari, la méthode utilisée est un peu une marque de fabrique Maudet.

Rappelons comment cet admirateur de Sarkozy a débuté son ascension politique en s'en prenant avec une certaine violence au conseiller administratif Hediger, coupable de s'être fait sauter quelques amendes, ce qui, après l'escapade de la famille Maudet dans le Golfe apparaît bien dérisoire. Ensuite, au Conseil d'Etat, le chef du Département de la sécurité, après avoir imposé durement sa volonté dans les services et aux syndicats de police, cassé quelques cadres en passant, n'a pas hésité à jeter en pâture à des médias, qui l'ont longtemps porté au pinacle, le chef des opérations de la police, fusible idéal à la suite de l'émeute de décembre 2015. Souvenons-nous encore de quelle manière il a licencié sur-le-champ, et sans enquête, une trentaine de bagagistes de l'aéroport, qui avaient pour seul tort d'être connus des services de police français, révélant là aussi un réel mépris pour les autres.

A Maudet s'ajoutent Anne Emery-Torracinta, la responsable du DIP qui semble s'être ingéniée à ce que la lumière ne soit pas faite sur les événements survenus au collège de Saussure, où exerçait Tariq Ramadan; Antonio Hodgers, l'écologiste qui bétonne à tout va, avec peu d'égards pour le patrimoine et la zone agricole; et Serge Dal Busco, qui traîne ses patins aux Transports après avoir pantouflé aux Finances, formant un triste tableau du Conseil d'Etat genevois. Les objectifs financiers que le gouvernement vient de présenter ne sont pas non plus reluisants. Encore une fois, on s'en prend aux 40 000 employés de la fonction publique et du secteur subventionné, qui supporteront plus de la moitié des 281 millions de francs d'économies escomptées sur quatre ans, et aux gens modestes par une «refonte de l'aide sociale» et un quadruplement de la taxe personnelle. Le Cartel inter-syndical tient ce mercredi une assemblée des délégués. L'heure est à la mobilisation. La lutte reprend. ■

# INÉGALITÉ SALARIALE : ÇA SUFFIT!

C'est un succès! 20 000 personnes ont convergé sur Berne samedi dernier pour exiger que la Constitution et la Loi sur l'égalité soient enfin appliquées, respectivement 37 ans et 22 ans après leur entrée en vigueur, et contre toutes les discriminations.

Reportage

Sylviane Herranz  
Photos Neil Labrador

Asses, c'est assez! Enough is enough! Genug ist genug! Basta! Ekok! Dosta! Sur la scène de la Schützenmatte à Berne, une quinzaine de femmes, migrantes et suisses, ont décliné dans leur langue leur ras-le-bol face aux discriminations qu'elles subissent, en tant que femme, migrante, travailleuse précaire ou encore réfugiée. Des interventions brèves et enflammées, pour dire stop aux inégalités salariales, à l'exploitation, et exiger l'égalité des droits, de tous les droits. Des appels aussi à la liberté et à la paix, face aux violences subies en Syrie, en Erythrée ou en Lybie, et à la solidarité avec les femmes du monde entier.

Le coup d'envoi de la manifestation nationale du 22 septembre pour l'égalité salariale et contre les discriminations était donné. Sur la place, des vagues de manifestants arrivaient encore. Des trains spéciaux bondés, des gens restant à quai, comme à Fribourg, faute de place et contraints d'attendre un autre convoi, des bus complets, à Neuchâtel notamment, obligeant certains à trouver d'autres moyens de transport. Un long cortège, retentissant de slogans et de détermination, s'est ensuite ébranlé dans les rues de Berne, en direction de la place Fédérale. Une place qui continuait à se remplir à l'heure où la seconde partie des discours démarrait, bien plus tard que prévu.

Dans les rangs de cette gigantesque manifestation multicolore, où le rose et le fuchsia se mêlaient au rouge, au vert et aux couleurs bigarrées des flots de drapeaux syndicaux, des femmes et des hommes, venus dire leur colère face

à l'inapplication d'un principe constitutionnel vieux de 37 ans et d'une loi interdisant la discrimination salariale. Des familles avaient fait le déplacement, et la jeunesse était présente en masse, faisant dire à un retraité, ancien syndicaliste FTMH de la Riviera: «Le nombre de jeunes est énorme! Je crois que la jeunesse commence à comprendre. Et notre groupe de retraités est là parce que c'est la moindre des choses d'être solidaire. Les femmes doivent absolument se mobiliser. Si on compte sur nos parlementaires et nos conseillers fédéraux, on n'aura rien!»

## DES DROITS À CONQUÉRIR

Plus de quarante organisations, parmi lesquelles de nombreux syndicats, des associations féministes, de gays et de lesbiennes, des partis de gauche et du centre, avaient appelé à la mobilisation pour cette manifestation qui trouve son origine dans le Congrès des femmes de l'Union syndicale suisse (USS) de janvier dernier, congrès qui avait aussi appelé à la préparation d'une nouvelle grève des femmes le 14 juin 2019.

«Ensemble, mettons le turbo!» a lancé Michela Bovolenta du Syndicat des services publics, au nom des quatre coprésidentes de la commission féminine de l'USS. «Cette manifestation n'est que le début, nous voulons aller jusqu'à une grève féministe le 14 juin 2019! Nos droits, nous les avons obtenus par la lutte. Le pouvoir patriarcal ne nous a fait aucun cadeau. Le patronat ne nous a fait aucun cadeau! Et d'appeler à un renforcement de la révision de la Loi sur l'égalité dont la discussion était prévue deux jours plus tard, les 24 et 25 septembre. «Ce que nous voulons, c'est un contrôle des salaires dans toutes les entreprises,

leur adaptation immédiate, et des sanctions pour celles qui ne respectent pas la loi», a ajouté Corinne Schärer d'Unia, elle aussi coprésidente des femmes de l'USS.

## VERS LA GRÈVE!

Devant le Palais fédéral, Vania Allea, présidente d'Unia, a appuyé ces exigences face à la «révision édulcorée» dont les parlementaires allaient débattre, une révision qui pourrait même être «mise à rude épreuve» lors de son examen. «Les droits des femmes et l'égalité sont piétinés en Suisse. Le Parlement doit enfin mettre un terme au scandale de l'inégalité salariale», a-t-elle déclaré, rappelant qu'avec le projet actuel, 99% des entreprises pourront continuer comme avant! «Les employeurs profitent dans une large mesure de l'inégalité salariale au détriment des femmes. Selon une étude mandatée par Unia, le vol des salaires sur le dos des travailleuses en Suisse se monte à près de 10 milliards de francs par an! Chaque femme est escroquée de la somme de 303 000 francs durant sa vie professionnelle, soit un manque à gagner de 590 francs par mois.» Et la présidente d'Unia d'avertir que, tant que l'article constitutionnel sur l'égalité n'aura pas été concrétisé, Unia et les syndicats ne baisseront pas les bras.

Sur la place Fédérale, dans le brouhaha des 20 000 personnes rassemblées, une voix s'éleva dans les haut-parleurs: «Nous voulons une société fondée sur l'égalité et la solidarité! Nous appelons toutes les femmes à faire grève le 14 juin 2019. Arrêtons le travail, dans nos entreprises, à la maison, et toutes dans la rue!» Le rendez-vous est pris. ■



Rassemblement sur la Schützenmatte avant le départ d'une manifestation haute en couleurs et en revendications. Les quatre coprésidentes de la commission féminine de l'USS (ci-dessous), ont donné le coup d'envoi, entourées de femmes migrantes.



## «POUR LES FEMMES, DU RESPECT, PAS DE SALAIRE AU RABAIS!»

«On a juste une chose à dire: on en a marre de l'inégalité! Pour les femmes, du respect, pas de salaires au rabais!» Mégaphone en main, Gelfia Magliano, employée de commerce, et Deborah Borgeat, assistante en soins, toutes deux de Martigny, participaient à leur première manifestation. Elles ont fait le voyage avec la délégation d'Unia Valais, de l'Union syndicale valaisanne et de collectifs de femmes, qui comptait plus de 250 personnes, pour leurrier leur colère dans les rues de Berne. Parmi elles, deux retraitées, Marisa Rappaz et Rosa Costa de Saint-Maurice: «Nous sommes venues pour soutenir les dames qui travaillent encore avec des salaires moins élevés que les hommes. Ce n'est pas normal!» ■ SH



## Dans le train spécial entre Genève et Berne...

Propos recueillis par Aline Andrey

Muriel Favre



Je ne suis pas une habituée des manifestations. Mais défendre les droits fondamentaux comme ceux des femmes, c'est important. Le travail des femmes doit être reconnu. Les tâches ménagères partagées. Infirmière à domicile, je vois les gens dans leurs milieux, je vois les inégalités. Heureusement, les choses bougent quand même, des hommes nous soutiennent. L'égalité, ce n'est pas contre eux, il s'agit d'un partenariat.

Géraldine Freeman



l'égalité des salaires, il serait temps! C'est la moindre des choses. Je viens manifester pour le principe, même si, sincèrement, je ne crois pas qu'on atteindra l'égalité ainsi. Nos politiciens sont soumis à l'économie mondiale. Pour nous faire peur, ils agitent l'épouvantail: attention, les grandes sociétés vont quitter le pays! Ce qui est loin d'être sûr. Et on continue d'exiger des sacrifices de la part des plus faibles. Les actionnaires, eux, n'en font jamais, pour personne. Comment faire fléchir nos politiciens? Par la violence peut-être. Et quand je dis violence, je pense à la grève. En Suisse, la grève est considérée comme violente. C'est indispensable de se mobiliser le 14 juin prochain. Je l'ai vécu en 1991. La Suisse a cette habitude de traiter les femmes comme des êtres inférieurs. Le droit de vote en 1971, quelle blague! Quand l'homme devait chasser le mammouth au péril de sa vie, forcément la femme s'occupait du reste. Mais on n'en est plus là. Les femmes sont aussi devenues des guerrières. Après une lutte de dizaines d'années, le congé maternité a été accordé, mais il est minimaliste. Pourquoi les femmes ne sont payées qu'à 80%? Parce qu'elles ont un enfant, auraient-elles moins besoin d'argent? On part toujours du principe qu'il y a un homme qui paie derrière. J'éduque mes quatre garçons. Et mon mari aussi (rires). Lui a vécu dans sa famille l'inégalité. Sa mère sortait de l'usine une demi-heure avant pour aller préparer le repas, et s'occupait de tout à la maison. Elle lavait le linge encore à la main. Pour le même job, elle gagnait deux tiers de moins que son époux.

Loretta Verna



Cela fait longtemps que je n'ai pas manifesté. J'ai eu le sentiment que c'était important d'y aller aujourd'hui. Je me sens très privilégiée, mais je suis consciente que je fais partie du monde et que, sans les autres, je n'existe pas. C'est génial d'occuper la ville, l'espace public. Ce qui me frappe dans notre société, c'est la minimisation du travail ménager, la charge mentale qui incombe aux femmes, la manière dont on nous a élevées et comment le monde est organisé pour perpétuer les discriminations. Des générations ont lutté – pour le droit de vote, pour le droit de signer des papiers sans le consentement du mari – et on se doit de continuer. C'est tout. Aujourd'hui, c'est un pas de plus. Il reste beaucoup de travail. Il existe un tel déséquilibre ici et au niveau mondial.



Juliette Vernier

Je ne travaille pas encore, mais je viens pour soutenir les autres femmes. J'espère que cette manifestation permettra de faire bouger les choses. C'est une lutte parmi d'autres. Il faudrait que davantage de gens se mobilisent. J'ai essayé de motiver mes camarades à venir. Plusieurs ont trouvé que Berne était trop loin.

Loris Socchi

C'est tous les jours la révolution. On essaie de faire le maximum. Aujourd'hui, je pense que c'est la plus grande manifestation à laquelle je participe. Il y a tellement de monde. Cela prouve qu'il y a quelque chose à changer, que ce n'est pas okay de continuer comme ça. Pour ma part, cela me semble normal de faire le ménage. Et la cuisine, j'adore! J'ai été élevé par ma mère, c'est peut-être ça.

Tania M.

Nous sommes privilégiées de pouvoir participer à une action comme aujourd'hui. Ce n'est pas partout pareil. Il y a tant de choses à faire dans le monde. Les discriminations, je les connais au niveau familial, par rapport à mon frère au sujet des tâches ménagères. Mon père m'a toujours fait comprendre que je n'avais pas besoin de faire trop d'études, car j'allais dans le futur devoir m'occuper de mes enfants. Il faisait la cuisine, mais uniquement parce que ma mère était mauvaise cuisinière. Et il faisait remarquer que ce n'était pas son rôle. J'ai toujours trouvé ça injuste. Il ne s'agit pas seulement de changer les lois, mais aussi les mentalités. J'ai lu un livre sur les slogans féministes de ces cinquante dernières années. Ce qui est frappant, c'est que ce sont toujours les mêmes. J'espère que dans cinquante ans, ce ne sera plus le cas.

# DIS-MOI COMBIEN TU GAGNES...

Des syndicats, dont Unia, ont créé un site participatif pour briser le tabou des salaires

## QUESTIONS RÉPONSES

Propos recueillis par Aline Andrey

Le salaire reste un sujet tabou en Suisse. Combien gagne son patron? Son collègue? Une omerta qui a le désavantage d'accentuer les inégalités notamment entre les femmes et les hommes. Pour favoriser la transparence, des syndicats des régions zurichoises et schaffhouises, soutenus par des associations d'égalité entre les sexes, ont créé le site [zeigdeinenlohn.ch](http://zeigdeinenlohn.ch) (montre ton revenu). Chaque personne peut y poster sa photo accompagnée de son métier et de son salaire mensuel. Jusqu'à la semaine dernière, près de 1100 personnes, de toute la Suisse, notamment romande, s'étaient inscrites. Entretien avec Isabelle Lüthi, chargée de communication d'Unia Zurich.

### Comment et pourquoi avoir lancé ce site?

Si nous ne connaissons pas ce que gagnent nos collègues, comment savoir si notre salaire est équitable et adapté? Lorsque nous

parlons ouvertement de notre revenu, nous pouvons dévoiler, et ainsi empêcher, de possibles discriminations. La transparence des salaires est une mesure simple et efficace. Au niveau politique, il se passe trop peu de choses. Alors que nous sommes en 2018, année de l'égalité. Face à ce grand tabou, même au sein des familles, différents syndicats de Zurich et de Schaffhouse se sont réunis avec de nombreuses organisations pour créer ce projet qui a pour objectif un changement de culture.

### Qui sont, dans les grandes lignes, les personnes qui s'inscrivent?

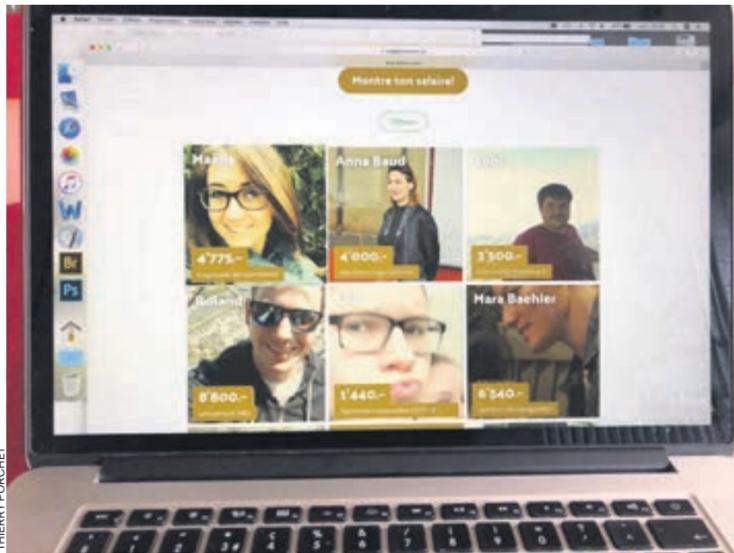
En ce qui concerne les métiers, c'est très varié: de la conseillère nationale à la fromagère jusqu'au père de famille ou au teneur. Toutefois, la branche de la santé est la plus fortement représentée. Le besoin de parler des salaires y semble particulièrement grand. A ce jour, plus d'hommes que de femmes se sont inscrits. La plupart ont entre 25 et 35 ans. Du point de vue des re-

venus, beaucoup se situent dans une fourchette de 4000 à 7000 francs. Au-dessus de cette somme, les inscriptions diminuent. Peu de personnes indiquent une paie supérieure à 10 000 francs. Il semble que plus le salaire est élevé plus il est difficile d'en parler. Reste que ce site n'a pas pour objectif de faire des statistiques. Ce qui nous intéresse, c'est le changement de discours. Nous aimerions que parler de son salaire devienne une évidence.

### Etes-vous surpris du nombre de personnes qui indiquent leur salaire?

Au fond, l'argent intéresse tout le monde, même si très peu de gens en parlent ouvertement. Je vois ces nombreuses participations comme un signe important adressé au monde politique et, plus largement, à la société. Une large couche de la population veut casser ce tabou du salaire et souhaite l'égalité salariale. ■

[www.zeigdeinenlohn.ch](http://www.zeigdeinenlohn.ch)



Toutes les personnes salariées en Suisse sont invitées à dévoiler leur salaire sur ce site. Pour que la transparence devienne la règle!

## AGENDA UNIA

### BIENNE

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

##### Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h.

Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

##### Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30; mardi à vendredi de 8h à 11h30.

Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h.

##### Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

##### Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h; vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Lyss: Mardi et jeudi de 14h à 18h.

### GENÈVE

#### SEANCES

##### Comité vente:

mercredi 26 septembre à 19h30.

##### Comité EMS:

jeudi 27 septembre à 20h.

#### PERMANENCES PAPHYRUS

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.

Toutes les séances et la permanence ont lieu au syndicat.

### NEUCHÂTEL

#### HORAIRE DES SECRÉTARIATS

##### Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds

##### Permanence administrative:

de 10h à 12h du lundi au vendredi, de 15h à 18h les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

##### Permanence syndicale:

de 15h à 18h les lundi, mercredi et jeudi.

##### Le Locle

##### Ouverture du bureau:

lundi 9h30 à 12h, mardi et jeudi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.

#### Permanence téléphonique:

lundi et mercredi 8h à 12h, mardi et jeudi 8h à 12h et 14h à 17h30.

#### Fleurier

##### Ouverture du bureau:

lundi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h, mardi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.

##### Permanence téléphonique:

lundi, jeudi et vendredi 8h à 12h, mardi 8h à 12h et 15h à 17h30.

#### CAISSE DE CHÔMAGE

##### Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

Neuchâtel:

le mardi 23 octobre à 16h.

La Chaux-de-Fonds:

le jeudi 25 octobre à 16h.

#### COURS GRATUITS

##### Droit du travail:

les bases pour mieux s'y retrouver

Le syndicat Unia et la caisse de chômage Unia, région Neuchâtel, proposent à leurs membres et assurés un cours gratuit sur le droit du travail pour leur permettre d'en connaître les principales bases.

##### Samedi 20 octobre:

La Chaux-de-Fonds, 10h à 13h.

Jeudi 15 novembre: Neuchâtel, 14h à 17h.

Les cours ont lieu chez Unia,

av. L.-Robert 67 à La Chaux-de-Fonds et

av. de la Gare 3 à Neuchâtel.

Inscriptions: [neuchatel@unia.ch](mailto:neuchatel@unia.ch)

### TRANSJURANE

#### PERMANENCES SYNDICALES

##### Delémont:

lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Vendredi de 9h à 12h

(administration uniquement).

##### Porrentruy:

lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h. Jeudi

de 14h30 à 18h

(administration uniquement).

Moutier: lundi de 14h30 à 18h.

Saignelégier: lundi de 14h30 à 18h.

St-Imier: lundi de 14h30 à 18h.

Jeudi de 14h30 à 18h

(administration uniquement).

Permanence téléphonique: du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h au 0848 421 600.

#### PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Tavannes: lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: lundi de 14h30 à 18h.

Saignelégier: lundi de 14h30 à 18h.

St-Imier: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: tous les matins de 9h à 12h au 0848 421 600.

#### GRUPE DES RETRAITÉS

##### Programme d'activités

10 octobre: jass, encore à définir, org. Région.

18 octobre: encore à définir, Pont-de-Martel (NE), org. groupe Jura bernois.

14 novembre: Saint-Martin au restaurant de la Cigogne à Miécourt, org. Ajoie.

15 novembre: assemblée du groupe et dîner à 11h, place du 16 Mars à Bocciodrome de Corgémont, org. Groupe Jura bernois.

21 novembre: comité et assemblée générale des retraités au restaurant du Jura à Bassecourt, org. Région.

### VALAIS

#### SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00,

fax: 027 602 60 40.

Sion: 027 602 60 00,

fax: 027 602 60 20.

Martigny: 027 602 60 00,

fax: 027 602 60 60.

Monthey: 027 602 60 00,

fax: 027 602 60 80.

#### HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

#### PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30.

Lundi soir, de 17h à 19h.

Samedi de 9h à 11h30.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30.

Jeudi soir, de 17h à 19h.

Samedi de 9h à 11h30.

Martigny: du lundi au vendredi, de

8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30.

Mardi soir, de 17h à 19h.

#### SOIRÉE D'INFORMATION

##### Libre circulation et mesures d'accompagnement

Vasco Pedrina, ex-président du SIB et ancien co-président d'Unia, interviendra lors d'une soirée d'information sur le thème «Libre circulation des personnes

– Mesures d'accompagnements et accord cadre Suisse – Union européenne – Que faire?»

Cette soirée aura lieu le 27 septembre à 18h45, au café le Bourgeois à Sierre (1<sup>er</sup> étage). Inscriptions auprès de

[valais@unia.ch](mailto:valais@unia.ch)

### VAUD

#### LAUSANNE

##### GRUPE DES RETRAITÉS

##### Programme d'activités

##### Séance du comité:

mercredi 5 décembre à 9h45 chez Unia.

##### Repas de fin d'année:

mercredi 12 décembre au restaurant

La Treille à Prilly.

D'autres séances de comité pourront

être fixées selon les activités.

#### NORD VAUDOIS

##### PERMANENCE DE VALLORBE

##### Réouverture

Dès le 16 octobre, le syndicat Unia répondra à nouveau à vos questions tous les mardis de 16h à 18h lors de sa permanence syndicale.

La permanence s'adresse en particulier aux travailleuses et travailleurs de l'industrie.

Contact: Syndicat Unia,

Grand Rue 9, 1337 Vallorbe

0848 606 606.

# Globlivres fête 30 ans d'interculturalité

Cette association pionnière propose 35 000 livres en 282 langues dans sa bibliothèque de Renens

Trente ans au service du lien social, de l'échange culturel et de l'intégration. Le bilan de Globlivres, bibliothèque sise à Renens, force l'admiration. Comme le relève son équipe dans son dossier de presse, le mot «interculturel» n'existait même pas dans les années 1980. «Les femmes à l'origine du projet ont mobilisé leurs énergies et leur ténacité pour inventer et faire exister ce lieu fondé sur la rencontre et la transmission des cultures, autour et à travers les livres.» De diverses origines, ces pionnières ont ainsi trouvé un moyen de transmettre leur langue et leur culture à leurs enfants et à ceux des autres. Un besoin partagé par nombre d'enseignantes de la région dont les classes comptaient déjà une proportion importante d'élèves allophones. Trente ans plus tard, Globlivres propose 35 000 livres en 282 langues pour les adultes et les enfants, un espace convivial et de formation, une passerelle entre pays d'origine et d'accueil, notamment au travers de lectures et de contes, un réseau local et international, avec toujours ce même désir de véhiculer des valeurs de partage et de tolérance. Pour fêter son anniversaire, Globlivres invite ainsi la population les 6 et 7 octobre prochains à la Ferme des Tilleuls, rue de Lausanne 52 à Renens\*. L'occasion de rencontrer celles et ceux qui rendent cette bibliothèque unique. ■ AA

\*Programme: samedi 6 octobre, dès 19h, concert de l'ensemble Viavallesia, suivi d'une partie officielle et d'un apéritif. Dimanche 7 octobre, dès 14h, fresque collective participative avec l'association Métis'Arte, projection en boucle du documentaire sur Globlivres, «Chez moi, chez toi, chez nous», réalisé par Morena La Barba. 14h: spectacle musical des élèves de l'École de musique de Renens. 15h15: spectacle de l'école de cirque de Lausanne-Renens. Goûter canadien. 17h: concert de clôture par la société de musique La Clé d'Argent.

Plus d'informations: [www.globlivres.ch](http://www.globlivres.ch)

## BRÈVES

### NEUCHÂTEL: LE COMITÉ UNIA DE COOP CONVIE LE PERSONNEL À DES GRILLADES

Tous les collègues de Coop Neuchâtel, qu'ils soient actifs ou retraités et quel que soit leur âge, leur poste ou ancienneté, sont invités le dimanche 7 octobre à midi sur la crête du Communal de La Sagne. Le comité Unia du personnel de Coop vous convie à une «grillade party». Les conjoints et les enfants sont aussi les bienvenus. «C'est un événement ouvert à tout travailleur et à toute travailleuse de l'entreprise. Outre un moment convivial entre collègues et familles, le but de cette journée est de redévelopper une certaine culture syndicale, qui malheureusement s'est perdue, explique Céline Dupraz, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel. Nous allons profiter de cet événement pour mettre à l'honneur nos membres les plus fidèles et, par leurs témoignages, faire ressortir cette conscience. Si la Convention collective de travail Coop, vieille de plus d'un siècle, existe encore aujourd'hui, c'est grâce à l'engagement des militants.» Dès 11h30, on trinquera donc au Communal lors d'un apéro suivi d'un repas offert. En cas de mauvais temps, les participants pourront se replier sur la salle d'Unia du Locle. ■ JB

Inscription souhaitée d'ici au 1<sup>er</sup> octobre en s'annonçant à: [tertiaire.neuchatel@unia.ch](mailto:tertiaire.neuchatel@unia.ch)

### TRANSJURANE: SANGLIER À LA BROCHE POUR LE SECOND ŒUVRE JURASSIEN

Dans le cadre de la campagne salariale du second œuvre romand, les membres du Comité des travailleurs jurassiens du second œuvre invitent le dimanche 14 octobre leurs collègues accompagnés de leurs familles à une journée conviviale de protestation «Nous grillons le sanglier, pas les salaires!». Cette manifestation se déroulera à la Cabane forestière de Châtillon (La Côtatte), qui offre un couvert en cas de mauvais temps. Au menu, dès 11h, sanglier à la broche, animations pour les enfants et vote d'une résolution qui sera envoyée à la délégation patronale aux négociations pour lui rappeler à quoi sert le feu: se chauffer et se nourrir et non brûler les salaires en se livrant à une guerre des prix sur le dos des travailleurs! ■ L'ES

Pour des raisons d'organisation, merci de vous inscrire jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre par SMS au 079 431 75 17, mail auprès de [anne-may.boillat@unia.ch](mailto:anne-may.boillat@unia.ch) ou depuis le site d'Unia Transjurane, [www.transjurane.unia.ch](http://www.transjurane.unia.ch).

# BRAS DE FER DANS LA CONSTRUCTION

Refusant de galvauder la Convention nationale, notamment en terme de flexibilisation du temps de travail, les syndicats Unia et Syna appellent à la mobilisation des maçons

Manon Todesco

Les travailleurs et leurs représentants ont été patients, mais maintenant, ça suffit! Après une quinzaine de rondes de négociations entre les partenaires sociaux du secteur principal de la construction, dont la dernière s'est tenue le 11 septembre, il semblerait que le dialogue est au point mort. Alors que la Société suisse des entrepreneurs (SSE) accuse Unia et Syna de «bloquer les solutions en campant sur des points de vue idéologiques» et de ne pas être «disposés à faire un pas important vers les entrepreneurs pour la réglementation du temps de travail», les syndicats dénoncent l'«obstination» des employeurs, restés «inflexibles sur leurs exigences excessives». Le bras de fer est entamé. Si d'autres rencontres ont été agendées jusqu'à la fin de l'année, notamment la prochaine le 3 octobre,

le débat avance peu. «Nous avons réussi à nous mettre plus ou moins d'accord sur la question des augmentations de salaires, le maintien et l'assainissement de la retraite anticipée, explique Nico Lutz, responsable du secteur chez Unia. Mais la SSE essaie de nous faire du chantage en rendant cela valable uniquement si nous acceptons le démantèlement total de la Convention nationale (CN) – notamment au sujet du temps de travail et des dispositions pour éviter le dumping salarial. De notre côté, nous n'allons jamais accepter une dégradation de la CN, c'est exclu! Nous sommes pour une diminution de cette flexibilité horaire, qui est déjà insupportable aujourd'hui.» Pour rappel, actuellement, les travailleurs de la construction ont un quota de 100 heures flexibles et doivent travailler au minimum 37,5 heures par semaine en hiver et 45 heures par semaine en été. S'ils dépassent ce quo-



Les entrepreneurs veulent toujours plus de flexibilité, jusqu'à 300 heures variables par année. Les travailleurs et les syndicats refusent. Après la grande manifestation de juin à Zurich, des journées d'actions auront lieu dès la mi-octobre.



## Scénarios sur l'avenir de la Poste

Le dernier ouvrage du syndicaliste tessinois Graziano Pestoni plaide pour la renationalisation de l'ancienne régie publique

Jérôme Béguin

Graziano Pestoni poursuit son combat pour la renationalisation des anciennes régies publiques. Le président de l'Union syndicale tessinoise a publié récemment *La privatisation de la Poste suisse*. Avec le géant jaune, le secrétaire de l'Association pour la défense du service public approfondit son analyse commencée dans *Privatisations* (Editions d'En Bas, 2016). Il montre comment, en Suisse et dans plusieurs pays européens, la privatisation des postes nationales a détérioré les conditions de travail et la qualité du service postal, qui ne peut plus être considéré, selon lui, comme un service public digne de ce nom. «Pour occulter l'absence d'objectif concernant la qualité des prestations offertes à la population, la Poste a inventé le concept de service universel. C'est un service minimum, qui devient de plus en plus minimaliste», écrit-il. D'accord. Mais que peut-il se passer maintenant? Graziano Pestoni évoque trois scénarios. Dans le premier, les conceptions néolibérales vont continuer de prévaloir, les offices postaux à fermer et, à force de se réduire en peau de chagrin, la Poste ne ressemblera plus à rien. Dans le second, les résistances de la population, de la gauche,

des syndicats, des cantons et des communes freinent ce processus. C'est le scénario en cours. Ces mouvements contre la fermeture de postes sont importants politiquement, mais ils ne permettent toutefois que de limiter les dommages. Une troisième solution est cependant possible, celle de la renationalisation, qui a les faveurs, on l'aura compris, de ce socialiste, qui y voit la seule possibilité d'éviter à terme la destruction complète du service public: «Il faut réintroduire les prestations pour la population, rouvrir les offices de poste fermés de façon abusive, revaloriser le rôle et le professionnalisme du personnel de la Poste, réduire les salaires des dirigeants et supprimer les bonus.» Cela nécessite tout de même d'arriver à faire monter une pression maximale sur les autorités, d'articuler à la mobilisation politique et citoyenne la lutte syndicale pour les conditions de travail. Y a du boulot!

### PRÉSENCE LOCALE INDISPENSABLE

Signe positif, ce livre est édité par Syndicom, le syndicat des médias et de la communication, qui organise le personnel du géant jaune, et son président, Daniel Münger, en signe la préface. Rappelons que l'Union PTT avait accepté en 1996 la séparation de la poste des télécommunications et

ta, les heures supplémentaires doivent être payées au salarié à la fin du mois, souvent avec un supplément. La convention «moderne» proposée par la SSE prévoit 300 heures flexibles afin, écrit-elle, de «pouvoir travailler lorsqu'il y a vraiment du travail», sans quoi «les entreprises n'auront souvent pas d'autre choix que de faire appel à des travailleurs temporaires ou à des sous-traitants en cas de fluctuations du volume de mandats». Les syndicats refusent d'entrer en matière. «L'hiver, les employés seront renvoyés à la maison et accumuleront les heures négatives, et le reste de l'année, ils bosseront 9h30 par jour, voire plus l'été, pour compenser. Les employeurs mettent clairement en danger la santé des maçons», s'in-

digne le syndicaliste. Nico Lutz signale encore que l'argument selon lequel une flexibilisation du temps de travail réduirait le travail temporaire ne tient pas la route. «Avec le système de temps de travail actuel, les entreprises peuvent dépasser les 100 heures flexibles, mais elles doivent les payer aux travailleurs à la fin du mois, comme elles doivent payer aujourd'hui les travailleurs temporaires. Avec les dispositions revendiquées par la SSE, les patrons auraient plus de flexibilité pour ne pas payer les heures supplémentaires.»

### LA COUPE EST PLEINE

Autre point de discorde, le non-maintien de la catégorie salariale lors d'un changement d'employeur exigé par la

SSE, pouvant représenter une perte de revenus jusqu'à 1000 francs par mois selon l'expérience. «Il existe aujourd'hui des exceptions, soulève Nico Lutz. Un grutier qui ne peut plus conduire de grue verra sa classe salariale changer après en avoir informé la Commission paritaire. La volonté patronale est de généraliser cette pratique sans justification et sans en informer personne, et c'est hors de question.» Dans ce contexte de blocage, les syndicats appellent les maçons à se mobiliser en masse pour dire non aux dégradations des conditions de travail concoctées par les patrons. Des journées de protestation et d'actions sont à prévoir dans de nombreuses régions dès la mi-octobre. ■

## LE «PRIX DU FUMIER 2018» DÉCERNÉ À ORLLATI

Unia Genève distingue la société pour son recours massif aux temporaires et d'autres griefs

Jérôme Béguin

Le secteur du bâtiment d'Unia Genève a décerné la semaine dernière au groupe Orllati son «Prix du fumier 2018», qui gratifie «l'entreprise la plus crasse du canton». La société a été désignée «à l'unanimité» et ce trophée distingue «ses mauvaises pratiques», précise José Sebastiao, coresponsable du gros œuvre à Unia Genève.

Le syndicat reproche à Orllati de recourir massivement à de la main-d'œuvre temporaire sur ses chantiers genevois. Unia dit être intervenu auprès des maîtres d'ouvrage après avoir constaté des taux de travailleurs intérimaires très élevés. Le mois dernier, le syndicat dénonçait d'ailleurs un ratio de plus de 50% sur le chantier de désamiantage du Bureau international du travail (BIT).

Autre grief, le non-respect des champs conventionnels. Selon le syndicat, Orllati aurait encore cherché à économiser davantage sur le dos du personnel en appliquant des conventions collectives de travail moins favorables aux salariés, par exemple celle du nettoyage à la place de celle du second œuvre ou en rétribuant des travailleurs expérimentés au tarif des ouvriers sans qualification.

### MENACES DE MORT

Le syndicat révèle aussi qu'un contremaître armé d'un fusil a menacé de mort quatre syndicalistes d'Unia Genève lors d'une action de blocage de chantiers il y a quelques mois. Déjà poursuivi en 2014 pour délit contre la Loi fédérale sur les armes, l'homme a été condamné à 40 jours-amende. Toujours employé par Orllati, ni lui ni son entreprise n'ont jugé opportun de présenter leurs excuses pour cet acte.

Enfin, la société s'est fait tirer les oreilles par le Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants (Sabra). Lors de ses visites au BIT, le syndicat avait remarqué que des déchets de chantier étaient exposés aux quatre vents. Le Sabra a constaté qu'ils contenaient de l'amiante aggloméré et demandé qu'ils soient confinés dans des sacs fermés. «A peine quelques jours plus tard, on nous a informés qu'Orllati avait envoyé à la ferraille une grosse benne de tuyaux dont certains étaient enrobés d'une colle grise suspecte. Nous ne savons pas s'il s'agit d'amiante et avons sollicité l'Etat pour qu'il mène une investigation», indique José Sebastiao.

Conclusion du secrétaire syndical: «Il faut qu'Orllati change ses pratiques de management basé sur la précarité.» ■

Graziano Pestoni, *La privatisation de la Poste suisse. Origine, raisons, conséquences*, Syndicom 2018, 15 francs, commande auprès d'info@syndicom.ch ou au 058 817 18 18.

Textes Manon Todesco

Photos Thierry Porchet

La brasserie se situe dans la campagne genevoise, à Saconnex-d'Arve, dans un virage, d'où son nom. Installée dans les locaux d'une distillerie chargée d'histoire, elle côtoie la production de vins et d'eaux de vie. Tout au fond de l'entrepôt, sur 120 m<sup>2</sup>, les brasseurs s'activent en tournus. Les gestes sont mécaniques et répétitifs mais exercés dans la bonne humeur. L'un remplit les bouteilles, un autre les encapsule, elles sont ensuite nettoyées puis entreposées dans des caisses. Sur un autre poste, les fûts sont lavés avant d'être remplis. Ils sont cinq: quatre gars et une fille. Des amis de longue date qui brassent ensemble depuis des années. «Nous faisons ça pour le plaisir, pour nos amis, à prix libre», raconte Jonas, l'un d'entre eux. «Et puis, on s'est dit qu'on était plutôt doués, et comme cela nous plaisait, on a décidé d'en vivre.» En avril 2015, ils signent le bail avec la commune; en octobre, ils commencent à brasser et, en décembre, la première bière est vendue. Un «virage personnel» qui chamboule leur vie. Quand l'équipe de copains se lance dans l'aventure il y a trois ans, ils produisent 500 litres de bière par semaine. Aujourd'hui, ils en sont à 1200 litres.

#### UNE GRANDE DIVERSITÉ

Amateurs de bières américaines, les compères se sont inspirés de la révolution *craft beer*, à savoir faire sa propre bière à la maison et redécouvrir des goûts que l'industrie brassicole ne propose plus. «Nous faisons des bières de caractère qui mettent en valeur différentes caractéristiques du houblon, précise Jonas. Pour nous, ce qui faisait sens était de retourner au local et à la qualité, se réappropriant une production devenue trop industrielle.» La Brasserie du Virage propose des bières légères, amères, sèches avec peu de sucres résiduels et souvent bien houblonnées. Elle crée aussi des bières d'exception vieilles en barriques ou en fûts de chênes, plus spéciales, avec de l'acidité et de la force. Quatre variétés différentes sont disponibles, sans compter les éditions spéciales. «Nous aimons mettre en avant toutes les bières possibles et développer d'autres goûts, notamment l'amertume, peu explorée dans nos contrées.» Les brasseurs essaient de s'approvisionner au plus près, autant que faire se peut. Si la production de houblon est très rare en Suisse, le malt tend à être genevois.

#### S'AGRANDIR

La moitié de la production se décline en fûts à pression, destinée aux bars et aux restaurants. L'autre moitié se consomme en bouteilles, que l'on peut se procurer directement à la brasserie ou dans quelques épiceries genevoises. Le problème, c'est que la production, qui a pourtant atteint son maximum, n'arrive pas à satisfaire la demande. «L'objectif est de l'augmenter le plus rapidement possible, en s'équipant de cuves plus grandes et de nouveaux outils de brassage, projette Jonas. Cela implique par ailleurs d'intégrer de nouvelles personnes à l'entreprise.» Mais pas n'importe comment ni à n'importe quel prix. Les brasseurs tiennent à préserver une échelle humaine et de bonnes



L'équipe de la Brasserie du Virage au complet.

## DES BIÈRES DE CARACTÈRE

A la Brasserie du Virage à Genève, une bande de potes produit des bières originales, voire d'exception, et c'est un succès!

conditions de travail. «Nous voulons continuer à produire des bières de qualité, le moins cher possible pour le client, tout en se payant décemment, c'est une équation difficile.» L'idée est aussi de prendre la forme d'une coopéra-

tive. «Nous respectons déjà le principe d'égalité salariale, nous fonctionnons sans hiérarchie et nous nous réunissons chaque semaine pour discuter et prendre les décisions ensemble.» L'aventure collective ne fait que commencer... ■



La Brasserie du Virage propose aussi des bières d'exception, qui vieillissent plusieurs mois en fûts de chêne.

#### Infos pratiques

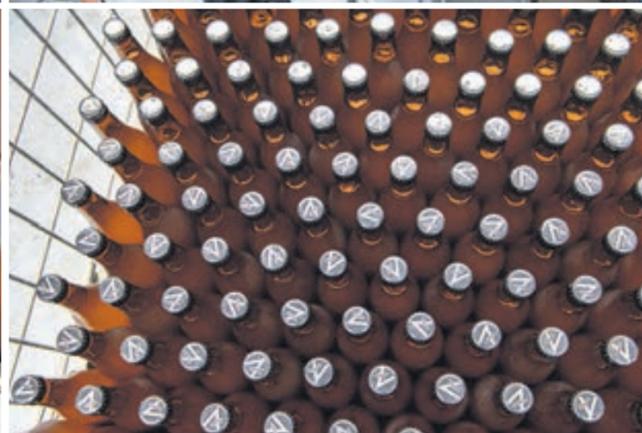
Brasserie du Virage, chemin de Maronsy 50, 1228 Plan-les-Ouates.  
Vente directe: Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 20h  
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Samedi de 10h à 12h.  
Tous les jeudis soir, de 18h à 20h: apéros, dégustation et vente de bières.  
Plus de points de vente et d'infos sur [www.virage.beer](http://www.virage.beer)

### LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU BRASSAGE

Faire sa propre bière est un jeu d'enfant, paraît-il. Il suffit d'une casserole, d'un bidon et des ingrédients nécessaires, et hop, en cinq semaines on arrive à sortir une bière maison. Les brasseurs du Virage jouent maintenant dans la cour des grands, et nous dévoilent les étapes de production de leur élixir. Une production très réglée, en cycles, où chaque jour une tâche différente est accomplie:

- Mettre le malt dans le concasseur pour écraser le grain.
- Brasser le malt dans de l'eau à 65°C pendant une heure.
- Verser le jus obtenu, le moût, dans une autre cuve et le faire bouillir pour le stériliser. Rajouter le houblon pour l'amertume et l'arôme.
- Passer le mélange de 100 à 20°C, introduire les levures. Le processus de fermentation dure une semaine, durant lequel le sucre est transformé en alcool par les levures.
- La bière est stockée 2 à 3 semaines en chambre froide, pendant lesquelles on introduit le gaz pour les fûts.
- On embouteille ou on enfûte.
- Les bouteilles de bière sont placées dans une chambre à 20°C et le sucre ajouté à l'embouteillage fermente de nouveau, ce qui produit le gaz carbonique.

Il faut 4 à 5 semaines pour produire un fût de bière, et 8 semaines pour une bière en bouteille. Les produits d'exception de la Brasserie du Virage, telles que les bières acides ou à fermentation mixte, ont besoin de plusieurs mois de fermentation en fût de chêne notamment. «Pour ce type de produits, on est sur une autre temporalité, explique Jonas. Cela nous demande plus de place, et c'est évidemment plus cher.» ■



Quelques étapes de fabrication, du grain de malt à la mise en bouteille...